



**HAL**  
open science

## Conclusion : Nusquam de traditore bona cantio cantata est

Pierre Bauduin

### ► To cite this version:

Pierre Bauduin. Conclusion : Nusquam de traditore bona cantio cantata est. Alban Gautier, Marie-Agnès Lucas-Avenel et Laurence Mathey-Maille. Poésie & politique dans les mondes nordiques et normands médiévaux (IXe-XIIIe siècle), Presses Universitaires de Caen, pp.305-319, 2024. hal-04778999

**HAL Id: hal-04778999**

**<https://normandie-univ.hal.science/hal-04778999v1>**

Submitted on 16 Nov 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## CONCLUSION :

### *NUSQUAM DE TRADITORE BONA CANTIO CANTATA EST*<sup>1</sup>

Au terme de ce volume, nous pouvons nous réjouir qu'un thème comme « Poésie et politique » ait pu faire l'objet d'une publication réunissant dix-neuf auteurs sur l'espace couvert par les diasporas vikings et normandes, de l'Islande à l'Italie méridionale, entre les IX<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. La genèse en a été tracée dans l'introduction de cet ouvrage, j'en rappellerai juste quelques étapes, telles que le colloque « Autour de Serlon de Bayeux »<sup>2</sup>, qui a introduit comme objet interdisciplinaire la poésie dans les mondes normands, pour l'heure limitée à la poésie latine, mais dont la réflexion a été enrichie et élargie (notamment aux langues vernaculaires) dans le cadre du séminaire « Poésie et politique » tenu au CRAHAM depuis plusieurs années, et dont cette manifestation est un aboutissement. Alban Gautier, Marie-Agnès Lucas-Avenel, Laurence Mathey-Maille en ont rappelé les enjeux et les attendus, en particulier la volonté de décloisonner un domaine de recherche riche mais souvent envisagé en fonction des spécialités disciplinaires, que recoupent ici des domaines linguistiques. Évidemment l'un des acquis de cette publication est de croiser les productions latines avec celles des différentes langues vernaculaires (langue romane, francique, vieil anglais, vieux-norrois, gallois...) ainsi que les différents genres poétiques. Les contributeurs de ce livre peuvent à juste titre remercier les éditeurs de ce volume pour leur initiative novatrice, permise en étroite collaboration avec le Centre culturel international de Cerisy-la-Salle. J'organiserai mon propos en trois temps : une partie liminaire sur trois des apports généraux de l'ouvrage, suivie d'un second volet sur la manière dont ses auteurs ont tenté de résoudre les questions posées dans l'argumentation de la rencontre et, pour terminer, quelques idées ou remarques sur des prolongements possibles.

- 
1. Orderic Vital, *The Ecclesiastical History of Orderic Vitalis*, M. Chibnall (éd.), Oxford, Clarendon Press (Oxford Medieval Texts), 1969-1980, 6 volumes (désormais Orderic Vital, *HE*), livre IV, vol. II, p. 314 : « On ne chante jamais une bonne chanson sur un traître. »
  2. « Autour de Serlon de Bayeux : la poésie normande aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles », colloque organisé à Caen et à Bayeux du 22 au 24 mars 2014 (resp. M.-A. Lucas-Avenel, E. D'Angelo et P. Bauduin). Les actes de cette rencontre ont été publiés sur *Tabularia*, 2016 (DOI : 10.4000/tabularia.2599), 2017 (DOI : 10.4000/tabularia.2812) et 2018 (DOI : 10.4000/tabularia.3001).

## Enrichir les corpus, croiser les textes

Un des premiers apports est d'avoir pu nous permettre d'enrichir notre corpus de poèmes ou d'avancer sur la critique d'attribution. Il faut rappeler ici, pour commencer, les avancées qui ont été facilitées par de grands projets éditoriaux dont la finalisation a été menée à bien ces dernières années. Pensons, par exemple, au *Skaldic Poetry of the Scandinavian Middle Ages*, dont l'édition papier, en plusieurs volumes, est accompagnée d'une version numérique<sup>3</sup>. Pour une période plus tardive, l'*Historia regum Britannie* et les « Bruts » en Europe ont également été l'objet de larges investigations<sup>4</sup>. Par ailleurs, des textes pas ou mal connus sont sortis de l'ombre. Au cours des dernières années nous avons pu nous réjouir de la découverte, dans un manuscrit de la BNF (NAL 3232), d'un *Éloge de Robert* (archevêque de Rouen, 989-1037), sans doute attribuable à Garnier de Rouen, édité et traduit par Pascale Bourgain<sup>5</sup>. Le colloque « Autour de Serlon de Bayeux » a été l'occasion de relancer les travaux sur ce poète, dont les œuvres feront l'objet d'une nouvelle édition assortie d'une traduction qu'a superbement illustrée la contribution de Marie-Agnès Lucas-Avenel. De nouveaux éléments de la tradition manuscrite sont apparus tandis que la critique d'attribution de textes ou de fragments de texte a progressé<sup>6</sup>, de même que se confirme la nécessité d'examiner l'ensemble du corpus de textes attribué à Serlon (onze ou douze poèmes) pour en comprendre les allusions. Le présent ouvrage contribue à cet enrichissement du fonds de textes jusque-là inconnus ou méconnus. Ainsi, Roberto Angelini exhume, édite et étudie le texte d'un poème inédit conservé à la Bodleian Library, composé de quarante distiques élégiaques à la louange d'un roi dans lequel il est possible de reconnaître Henri I<sup>er</sup> Beauclerc ou plus probablement Henri II, deux souverains en délicatesse avec l'Église à un moment de leur règne. L'étude, exemplaire sur le plan méthodologique, à la fois du manuscrit (codicologie, paléographie), de la métrique et de la stylistique, des sources et des références culturelles de la composition permettent de poser des hypothèses séduisantes sur le contexte historique et politique, ainsi que sur l'auteur de cette pièce dont on ignorait jusqu'ici l'existence. S'il n'est pas possible d'en connaître l'identité, nous pouvons en dresser du moins un portrait-robot : un homme âgé, qui écrit dans la seconde moitié ou à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, respectueux de la poésie antiquesante (Virgile notamment), qu'il maîtrise pourtant assez mal, peut-être d'origine

3. *Skaldic Poetry of the Scandinavian Middle Ages*, M. Clunies Ross et al. (dir.), Turnhout, Brepols, 2009-2017, 5 volumes parus à ce jour. Voir également le site associé : *The Skaldic Project* (<https://skaldic.org>).

4. Voir, par exemple, *L'Historia regum Britannie et les « Bruts » en Europe*, H. Tétrel et G. Veyseyre (dir.), Paris, Classiques Garnier, t. I : *Traductions adaptations réappropriations (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, 2015 ; t. II : *Production, circulation et réception (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, 2018.

5. P. Bourgain et M.-F. Damongeot, « Les muses et la louange : une poésie rouennaise du XI<sup>e</sup> siècle, sans doute de Garnier de Rouen », in *Amicorum societas. Mélanges offerts à François Dolbeau pour son 65<sup>e</sup> anniversaire*, J. Elfassi et al. (dir.), Florence, SISMEL Edizioni del Galluzzo, 2013, p. 101-117.

6. E. D'Angelo, « Enquête sur un poète au-dessus de tout soupçon : la production cachée de Serlon de Bayeux (I) », *Revue d'histoire des textes*, vol. 16, 2021, p. 241-258.

continentale (France du Nord) mais dont l'œuvre participe aux transferts culturels vers l'Angleterre. Laura Vangone montre tout l'intérêt à tirer d'une hagiographie en vers mal connue et peu exploitée jusqu'à une date récente, en présentant un aperçu inédit du processus de réécriture en vers pratiquée dans la Normandie ducale, en appuyant son argumentation sur certaines pièces peu ou pas exploitées jusque-là. Notre connaissance de certains genres poétiques a également progressé, au besoin en remettant en cause des distinctions qui semblaient bien avérées. Mikael Males met ainsi en regard la poésie eddique et la poésie scaldique, en rappelant les différences entre les deux mais aussi en montrant que ces genres, s'ils s'inscrivent bien dans deux registres différents, voient le jour dans un même contexte de cour, dont on retrouve clairement la trace dans la *Völuspá*, par exemple.

Un second apport est d'avoir réussi à croiser des œuvres (latines ou vernaculaires), des formes (de la poésie scaldique au prosimètre latin, en passant par la déclinaison des différents types de mètres), des auteurs et des conditions très différentes. Certains contextes culturels sont particulièrement intéressants, notamment là où se rencontrent des populations diverses par leurs traditions culturelles. Un bon exemple est celui des territoires bordant la mer d'Irlande et les archipels écossais, mis en avant par Caitlin Ellis, qui sont à l'intersection de deux diasporas, celle des vikings et celles des Normands, mais aussi un carrefour multilingue (gaélique, anglais, norrois puis français). On y produit des poèmes scaldiques, aux Orcades et peut-être aux Hébrides; ainsi que des compositions en langue romane, comme *La Geste des Engleis en Yrlande* (ou *Chansun de Dermot e li quens*), ou bien encore le *Rithmus facture ville de Rosse* (*The Walling of New Ross*), composé en Irlande, où s'exprime le désir de rimer en français, et le *Roman de Fergus*. Cette position de carrefour, à vrai dire, n'est pas nouvelle, comme l'avait montré un récent ouvrage collectif, intitulé *Norse-Gaelic Contacts in a Viking World*, qui a suggéré l'hypothèse d'une saga (la *\*Brjáns saga*) composée aux alentours de 1100, probablement sur l'île de Man<sup>7</sup>. Ce récit paraît avoir été la source principale de la tradition relative à la bataille de Clontarf (1014), connue par la *Njáls saga*, rédigée en Islande vers 1280 et qui inclut un célèbre poème scaldique, le *Darraðarljóð*, montrant douze valkyries qui tissent et choisissent ceux devant périr au combat. Ces passerelles sont passionnantes, de même que les intermédiaires qui les rendent possibles, comme le souligne l'article d'Hélène Tétrel, Ásdís Rósa Magnúsdóttir et Ingvil Brügger Budal qui examinent les traductions en langue norroise de poèmes anglo-normands, de lais bretons, de chansons de geste ou de romans courtois. La présentation illustre bien les transferts culturels qui s'opèrent à l'occasion de la réception de cette littérature française vers le norvégien et l'islandais. Cette adaptation est d'abord formelle, en passant du vers à la prose, mais en conservant des figures de style familières de la poésie norroise, l'allitération et l'assonance, qui ont également toute leur place dans les textes en

7. C. Etchingam, Jón Viðar Sigurðsson, M. Ní Mhaonaigh et E. Ashman Rowe, *Norse-Gaelic Contacts in a Viking World. Studies in the Literature and History of Norway, Iceland, Ireland, and the Isle of Man*, Turnhout, Brepols, 2019, p. 197-264.

prose. Par ailleurs, comme nous le montrent les avatars du nez de l'épouse dans le *Bisclavret*, cette adaptation n'est pas que formelle, elle fait aussi ressortir des phénomènes sociaux et leurs éventuelles implications juridiques. Dans ce processus de transmission et d'adaptation, il faut souligner le rôle de la cour norvégienne, notamment celle du roi Håkon IV. Nous pourrions songer à d'autres exemples où se font jour des échanges culturels, comme la cour anglo-danoise de Cnut le Grand et de Harthacnut, ou encore celle de la Sicile des Hauteville, où se rencontrent des compositions en arabe, en grec et en latin. Martin Aurell, lors d'un séminaire récemment tenu au CRAHAM<sup>8</sup>, a suggéré que Richard Cœur de Lion avait peut-être entendu à la cour de sa mère, Aliénor d'Aquitaine, des poèmes en langue arabe et, au cours de la Troisième croisade, le roi aurait demandé au frère de Saladin d'entendre des chansons dans cette langue. De manière générale, la poésie offre des ressources considérables pour l'analyse des transferts culturels, comme en témoigne le *Barlaam et Josaphat* étudié par Baptiste Laïd, issu en dernier ressort d'une vie de Bouddha, traduite dans de multiples langues et à cette occasion adaptée et transformée au gré des auteurs qui en utilisaient la matière.

Un troisième acquis est d'avoir permis d'élargir à la fois le champ du politique et celui du littéraire, à la faveur du croisement de plusieurs contributions. Le domaine poétique était entendu dans son sens le plus large, avec, pour reprendre une expression utilisée dans l'introduction de cette rencontre, une définition ouverte de la poésie, de la métrique latine à l'octosyllabe roman, et en passant par toute la gamme des genres poétiques (encomiastique, didactique, gnomique, satirique, héroïque, prophétique...), en latin et dans les langues vernaculaires. Toutefois, si une définition, même très large, de la poésie est opérante, qu'en est-il de la politique dans des conditions médiévales ? Quel contenu donner à cette notion ? Quand la poésie devient-elle politique ? C'est évidemment une question difficile à trancher, notamment car cela implique de saisir le moment où nous entrons dans cette sphère politique. Laurence Mathey-Maille et Françoise Laurent introduisent précisément leur propos en s'interrogeant sur ce que l'on entend par politique et en rappelant que, dès le XII<sup>e</sup> siècle, l'Anonyme normand ébauche une réflexion sur les deux corps du roi. Mais après tout, les scaldes, à partir du IX<sup>e</sup> siècle (pour les plus anciens auteurs connus), ne se mêlent-ils pas déjà de politique en chantant les louanges des chefs ou des rois de l'époque viking ?

« Poésie et politique » a fait l'objet d'un autre colloque à Cerisy, voici un peu plus d'une dizaine d'années, mais c'était pour le XX<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. Le projet était né, rappelaient les éditeurs en introduction, d'une manifestation « Poets against the War », survenue dans le contexte du déclenchement de la guerre d'Irak en 2003 et s'adressait à ceux « qui désiraient, par la forme poétique, exprimer leur opposition à cette guerre »<sup>10</sup>.

8. M. Aurell, « La croisade de Richard Cœur de Lion », séminaire « Poésie et politique », Caen, CRAHAM, 12 février 2021.

9. *Poésie et politique au XX<sup>e</sup> siècle*, H. Béhar et P. Taminiaux (dir.), Paris, Hermann, 2011.

10. H. Béhar et P. Taminiaux, « Introduction », in *Poésie et politique au XX<sup>e</sup> siècle*, p. 5-18.

Il s'agissait alors de dépasser une conception de la poésie comme mode d'expression esthétique et formelle pour mieux faire ressortir, au travers des mouvements poétiques contemporains, l'importance de l'engagement du poète dans la communauté. La politique se conjugait ici sur le mode de l'engagement, reflétant par là même des préoccupations qui traversent le XX<sup>e</sup> siècle et le début du XXI<sup>e</sup> siècle. Partant de là, nous pouvions aussi nous interroger sur les conditions des relations entre poésie et politique pour les siècles médiévaux et dans le cadre des mondes normands. Vaste programme !

Parler d'engagement des poètes serait ici un anachronisme, mais demeure pertinent tout un questionnement sur la trajectoire des poètes, leurs rapports avec le commanditaire, leur audience, la diffusion et la réception de leurs œuvres<sup>11</sup>. Composer des poésies suppose des compétences, dont plusieurs contributions ont montré la mise en œuvre, que ce soit pour la métrique latine ou les poésies scaldiques, des capacités qui *a priori* ne mènent pas au politique, à la conduite de la guerre ou à celle du gouvernement. Cependant, l'activité poétique peut apporter de la notoriété, qui est nécessaire au politique, que ce soit pour exalter le prince, dénigrer l'adversaire, défendre les valeurs dont se réclame une société. La notoriété profite au prince ou au chef, mais aussi à celui qui leur apporte cette réputation. En un sens, des individus dépourvus de légitimité à traiter des affaires politiques peuvent ainsi se trouver impliqués dans le champ du politique. Cette implication est plus ou moins directe. Elle l'est manifestement lorsqu'il s'agit d'exalter les vertus d'un prince, d'un chef ou d'un saint personnage, de célébrer une victoire ou une conquête. Lorsqu'elle célèbre une terre ou une cité (pensons aux strophes de Dudon exaltant Rouen ou Fécamp<sup>12</sup>), quand elle mobilise une langue ou des valeurs, la poésie contribue à conforter une communauté autour de références partagées et participe d'une activité symbolique qui acquiert une dimension politique.

L'ouvrage amène ainsi des questions sur les liens entre les poètes et leurs commanditaires ou protecteurs. Les premiers attendent des seconds des récompenses et une protection. Mais au-delà, chanter la gloire du prince est aussi une manière pour le poète de capter à son profit une partie de l'immortalité qu'il prête à son héros, selon une stratégie éprouvée depuis l'Antiquité et encore bien présente aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, car « le poète et son héros gagneront ensemble la renommée et donc la victoire sur l'oubli »<sup>13</sup>. Dans un même ordre d'idées, Simon Lebouteiller nous a montré que la poésie conférait aux scaldes un pouvoir sur leur patron : celui de lui procurer le souvenir et l'immortalité.

11. Nous nous inspirons ici de réflexions formulées par C. Le Bart, « Terrain, n° 41, Poésie et politique », *Mots. Les langages du politique*, vol. 74, 2004, p. 154-158 (DOI: 10.4000/mots.5053).

12. Dudon de Saint-Quentin, *De gestis Normanniae ducum seu de moribus et actis primorum Normanniae ducum*, J. Lair (éd.), Caen (*MSAN*, vol. XXIII), 1865 (désormais, Dudon) : pour Rouen, p. 200, 224, 228, 247-248, 272-273, 276 ; pour Fécamp, p. 220 et surtout 299. Une nouvelle édition, accompagnée d'une traduction française, de l'œuvre de Dudon est préparée par Pierre Bouet.

13. P. Bourgain et M.-F. Damongeot, « Les muses et la louange... », p. 109.

## Le politique au prisme du poétique

À la suite de ces remarques préalables, j'orienterai mes réflexions en m'inspirant de la trame donnée dans l'introduction du volume, en l'occurrence, considérant la poésie, dans un premier temps, dans un contexte politique particulier qu'elle contribue à documenter, puis en voyant de quelle manière elle donne lieu à une représentation des pouvoirs politiques et à une transmission de conceptions morales ou religieuses, avant d'aborder, pour finir, les raisons du choix de la poésie pour véhiculer des idées politiques et les formes retenues pour le faire. Ces trois aspects sont évidemment liés.

La poésie nous introduit à un contexte politique particulier qu'elle contribue à documenter. Elle est une forme littéraire pour narrer une bataille, une conquête, une guerre, un événement diplomatique ou autres. Ce n'est pas nouveau, nous le savons depuis Homère. Les articles abordent des textes qui évoquent des événements politiques ou militaires, dont ils sont parfois une source originale. Nous citerons, pour les temps vikings, la bataille de Saucourt-en-Vimeu au travers du *Ludwigslied*, celles de Brunanburh et de Maldon par les poèmes éponymes de ces combats, le siège de Paris par les Normands dans le récit d'Abbon. Les deux grandes batailles qui jalonnent le règne de Guillaume le Conquérant ont été également mises à l'honneur, celle du Val-ès-Dunes – ou Valesdunes, selon la graphie privilégiée par Stéphane Lainé – grâce au récit de Wace et celle d'Hastings, et plus généralement la conquête de l'Angleterre, par le biais du *Carmen* de Gui d'Amiens. Pour le XII<sup>e</sup> siècle, la prise de Bayeux est le sujet de l'un des poèmes de Serlon, tandis que la *Chansun de Dermot e li quens* (ou *Geste des Engleis en Yrlande*) nous ramène aux débuts de la conquête de l'Irlande par les Anglais évoquée par Caitlin Ellis. La diplomatie et la paix sont également présentes au travers des missions de Sigvatr Þórðarson, que l'on voit intervenir dans des négociations entre les Norvégiens et les Islandais, les Suédois ou les Danois. Assurément la poésie garde bien, à côté d'une historiographie en prose, une vocation à narrer les événements du passé. Plusieurs contributions ont donc été l'occasion de revisiter de façon très utile et de manière détaillée le schéma narratif employé par les auteurs (Hafrsfjord, Val-ès-Dunes). D'autres envisagent des phénomènes historiques de longue durée sur lesquels la poésie est une source précieuse. C'est le cas, par exemple, de la christianisation de la Norvège et du discours païen qu'elle nourrit en retour, bien étudié par Bianca Patria.

Le poème peut donc s'avérer une source précieuse sur les événements relatés, dont il est parfois le seul témoin ou la seule narration précise. Se pose aussi la question de la fiabilité et du sérieux du travail mené par le poète. Ainsi Stéphane Lainé s'interroge-t-il sur la narration de la bataille du Val-ès-Dunes par Wace, dont il expose de façon détaillée les caractéristiques. Wace fait œuvre d'« historien moderne voire post-moderne » : il cherche des sources inédites (qu'il trouve en partie dans les archives), recherche des témoignages, se rend sur le terrain pour enquêter sur le lieu de la bataille. Il se révèle ainsi un historien scrupuleux, qui ne cache pas ses doutes ou ses incertitudes. Wace invente en quelque sorte une écriture de l'histoire

en langue vernaculaire, mais une écriture qui se cherche encore. L'auteur jersiais, qui passe de l'alexandrin à l'octosyllabe, reste imprégné par le genre des chansons de geste et conserve toute une série de *topoi* littéraires (proposition de combat singulier, combat à la lance, chute et bris de lance, combat à l'épée) et de procédés stylistiques (répétition, variation, redondances, alternance temporelle, recours au discours direct...).

La poésie apparaît aussi comme un moyen d'expression qui, plus largement, reflète des valeurs fondamentales de la société ou d'un groupe social et entend en assurer la promotion comme modèle à suivre. Deux groupes ont été ici plus particulièrement examinés. Ce sont d'abord les élites royales et guerrières. Elles sont, rappelons-le, les premières destinataires de l'art des poètes, qu'elles protègent souvent. Ce n'est sans doute pas un hasard si l'essor de la poésie scaldique, à partir du IX<sup>e</sup> siècle, coïncide avec l'affirmation des élites princières et royales dans le monde viking. À l'occasion, princes et souverains déclament leurs propres compositions ou prennent la plume. Ainsi, les sagas intègrent des strophes attribuées au roi, bien que cette attribution soit souvent fautive ou invérifiable, mais il paraît alors normal aux *sagnamenn* de placer des strophes scaldiques dans la bouche des rois (par exemple Harald le Sévère). Richard Cœur de Lion est l'auteur de plusieurs poèmes, dont la complainte du prisonnier composée pendant sa captivité. Mais le plus souvent, ils sont l'objet de la poésie et sujet des louanges adressées par le scalde ou le poète, ils incarnent les vertus du souverain, au premier rang desquelles viennent les qualités du guerrier. Alban Gautier, à partir d'un ensemble composite de textes (surtout encomiastiques) vernaculaires en francique, en langue norroise, en vieil anglais ou en gallois, compare différents portraits de princes guerriers et la manière dont le roi mène ses hommes au combat. Quatre postures sont ici analysées, notamment en regard de celle des adversaires ou du reste de la troupe : celle du chef qui combat, celle d'un commandant, la position du chef qui motive ses troupes et de celui qui protège ses guerriers. Des différences notables apparaissent entre certains corpus, par exemple, entre les poèmes scaldiques et anglo-saxons pour ce qui concerne la participation directe du roi au combat. Mais au-delà de ces différences, un certain nombre de traits apparaissent et interrogent, notamment le rôle exclusif du chef, au détriment de ses hommes qui, dans les textes, sont en retrait. L'importance de la légitimité (historique et généalogique), les liens affectifs fondés notamment sur le compagnonnage, le rapport du chef avec la sphère divine, païenne ou chrétienne, semblent également structurer la position du roi, ou tout du moins le récit qui nous en est fait. Le chef se doit donc de mener ses hommes au combat, encore faut-il qu'il y soit préparé. Victor Barabino examine ainsi les strophes scaldiques – notamment celles attribuées aux souverains – portant sur l'éducation militaire des rois. Il souligne que la poésie scaldique aborde de différentes manières, et à différents stades, la pratique guerrière des princes : elle peut être en devenir pour de futurs chefs de guerre, s'exposer pleinement dans l'action, lorsqu'il s'agit de mettre en avant les compétences du chef de guerre ou de montrer ce dernier face à des réalités immédiates. Se trouve ainsi dressé le portrait idéal d'un



bon chef de guerre, mais aussi d'un roi dont les qualités guerrières prédisposaient à l'exercice des fonctions royales.

Des valeurs de ces élites, il est également question dans la narration de la bataille du Val-ès-Dunes où, comme l'a montré Stéphane Lainé, se dessinent différents portraits de héros ou d'anti-héros. Renouf de Briquessart est ainsi l'exemple du parjure, couard qui plus est, mais il y a des révoltés qui sont respectables, comme Haimon le Dentu. À travers le dilemme de Raoul Tesson – comment ne pas être parjure aux révoltés, tout en respectant son hommage à Guillaume ? – s'incarne la morale vassalique et, en premier lieu, ce que doit être un bon vassal.

On ne s'étonnera pas de voir la poésie non seulement servir à raconter le combat, mais aussi être utilisée sur le champ de bataille, ou à la veille de celle-ci, pour galvaniser les troupes. Guillaume de Malmesbury rapporte qu'avant la bataille d'Hastings on entonna, dans le camp normand, « le chant de Roland (*cantilena Rollandi*), pour que l'exemple d'un vaillant homme enflammât les cœurs de tous ceux qui allaient se battre »<sup>14</sup>. Plus tard, dans une scène épique célèbre, Wace donna un nom à celui qui avait chanté, Taillefer, qui chevaucha devant le duc en lui demandant de donner le premier coup de la bataille<sup>15</sup>. Dans un autre épisode rapporté par Orderic Vital, c'est une princesse étrangère, Fatima, épouse de Belek, gouverneur d'Alep, qui encouragea Baudouin II de Jérusalem et ses chevaliers, en les exhortant à se rappeler le siège de Troie et les exploits des héros que les jongleurs (*histriones*) leur chantaient tous les jours (*cotidie*): « que ces récits vous rendent la force et ravivent votre courage »<sup>16</sup>.

La poésie exalte les valeurs des guerriers, elle peut les exhorter et les encourager pour en faciliter l'accomplissement. Inversement, peut-elle dissuader d'agir de façon contraire à l'éthique du groupe ? Sans doute, du moins si l'on se reporte aux propos qu'Orderic prête à l'*earl* Waltheof lorsque celui-ci refuse de rejoindre la rébellion que trament Raoul de Gael, comte de Norfolk, et Roger de Hereford contre Guillaume le Conquérant. Waltheof explique qu'il a beaucoup reçu de Guillaume, qui lui a même donné sa nièce en mariage. Il ne peut pas lui devenir infidèle en trahissant sa foi, s'exposer à un grand déshonneur s'il était reconnu de tous comme un traître et un sacrilège : en effet, « on ne chante jamais une bonne chanson sur un traître » (*Nusquam de traditore bona cantio*

14. Guillaume de Malmesbury, *Gesta regum Anglorum*, livre III, 242, R. A. B. Mynors, R. M. Thomson et M. Winterbottom (éd. et trad.), Oxford, Clarendon Press (Oxford Medieval Texts), 1998-1999, vol. 1, p. 454.

15. Wace, *The Roman de Rou*, III, v. 8013-8040, G. S. Burgess (trad.), Saint-Héliier, Société jersiaise, 2002, p. 270. Taillefer est mentionné comme jongleur : *histrion* dans le *Carmen de Hastingae proelio*, v. 389-408 : *The Carmen de Hastingae Proelio of Guy Bishop of Amiens*, F. Barlow (éd.), Oxford, Clarendon Press (Oxford Medieval Texts), 1999, p. 24, et *joglere* dans l'*Estoire des Engleis* : Geffrei Gaimar, *Estoire des Engleis / History of the English*, v. 5265-5302, I. Short (éd.), Oxford, Oxford University Press, 2009, p. 286. Henri de Huntingdon ne le qualifie pas comme tel, mais le montre jonglant avec son épée : Henri de Huntingdon, *Historia Anglorum. The History of the English People*, livre VI, 30, D. Greenway (éd.), Oxford, Clarendon Press (Oxford Medieval Texts), 1996, p. 392. Aucun de ces trois auteurs n'indique que Taillefer entonna des vers ou un chant sur Roland.

16. Orderic Vital, *HE*, livre XI, 26, vol. 6, p. 120.

*cantata est*)<sup>17</sup>, ce qui pourrait expliquer certains non-dits de la bataille du Val-ès-Dunes, même si tous les révoltés ne sont pas traités de la même manière. La poésie est un des vecteurs privilégiés de l'honneur et de la reconnaissance qu'il suscite aux yeux de tous.

Les figures politico-religieuses sont l'autre groupe bien représenté dans ce livre. Du côté païen, Bianca Patria aborde la poésie élaborée dans l'entourage de *Hákon Sigurðarson*, dit Håkon le Puissant, jarl de Lade, qui exerçait de fait l'autorité sur toute une partie de la Norvège pendant près d'un quart de siècle, avant de perdre la vie dans le conflit qui l'opposa à Olaf Tryggvason. Son « règne » (même s'il ne fut pas roi) marque l'un des sommets de l'art poétique en Norvège, avec des pièces dont la dimension politique et idéologique visait à légitimer le pouvoir du jarl (dont, d'après le *Haleygjatal*, la famille descend d'Odin et de la géante Skadi), dans un contexte de confrontation entre le paganisme, défendu par Håkon, et le christianisme. Est ainsi produit dans l'entourage du jarl un ensemble de poèmes qui témoignent clairement d'une appropriation idéologique de la dimension religieuse, dont est revêtue la poésie scaldique dans un contexte hostile au christianisme. Du côté chrétien, la figure des martyrs contemporains est représentée par le moine irlandais Blathmac, qui rejoint la communauté d'Iona au moment où les vikings se montrent de plus en plus entreprenants sur les côtes de la mer d'Irlande. Alors que l'essentiel de la communauté s'est réfugié dans un endroit plus sûr (sans doute à Kells), Blathmac qui est resté à Iona avec quelques moines, et les reliques de Columba, est massacré après avoir refusé de livrer le reliquaire aux assaillants, donnant du même coup à l'Église son premier martyr connu des vikings dont Walafrid Strabon, abbé de Reichenau, écrivit la biographie. Dans un tout autre contexte, celui de la réforme grégorienne entamée au XI<sup>e</sup> siècle, Laura Vangone nous montre que l'un des enjeux et des prétextes des réécritures en vers des *Vitae* de saint Romain et de saint Ouen, réalisées à l'abbaye Saint-Ouen de Rouen dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, était précisément de faire passer le message réformateur, notamment contre la simonie et les évêques qui la pratiquaient, ou bien encore contre la clérogamie. Baptiste Laid explore une autre sorte de réécriture, sous la forme, cette fois, d'une traduction vernaculaire en anglo-normand depuis le latin, réalisée à la fin du XII<sup>e</sup> siècle par le poète Chardri, de deux textes hagiographiques traduits sous le titre *Barlaam et Josaphat* et *Les sept dormants*. Cette adaptation est l'occasion de mettre en scène l'adhésion d'un royaume à la foi chrétienne, ainsi que l'attitude des rois dans ce processus, et de manière plus générale, ouvre à une réflexion sur la figure royale confrontée au problème religieux : s'y dessinent des enjeux politiques de première importance comme la restauration de l'ordre religieux, l'investissement personnel du roi dans cette tâche et comme détenteur de l'autorité religieuse.

Les rapports de pouvoir, ou entre les pouvoirs, fournissent donc le prétexte ou l'occasion de compositions poétiques, et amènent à s'intéresser aux motivations de leurs auteurs ainsi qu'à leur choix d'utiliser la poésie. Simon Lebouteiller rappelle le rôle

---

17. Orderic Vital, *HE*, livre IV, vol. 2, p. 314.

politique des scaldes qui, au service des princes ou des chefs les plus puissants, s'en font aussi les propagandistes et les mémorialistes. Leur proximité avec les élites leur permet aussi d'être des acteurs des relations diplomatiques : disposant de la confiance de leur patron, jouissant pour certains d'une réputation en raison de leur éloquence et maniant la langue norroise avec une grande virtuosité, plusieurs d'entre eux, à commencer par Sigvatr Þórðarson, auquel s'intéresse Simon Leboutellier, sont en quelque sorte prédisposés à remplir des missions diplomatiques qui leur sont confiées (à un moment où il n'existe pas de diplomates professionnels). Plusieurs de ces scaldes servent différents princes (au moins une demi-douzaine pour Sigvatr) et mettent au profit de leur protecteur un réseau de relations qui facilite grandement leur fonction d'intermédiaire. À l'occasion, la poésie est mise, au sens propre, au service de la diplomatie, lorsqu'une des parties emploie ce moyen d'expression. La forme poétique apporte une force supplémentaire aux propos rapportés par le messager ou l'ambassadeur, conférant à la parole une solennité qui a pu être comparée à des documents écrits, à des missives. On peut même, par ce biais, obtenir une réduction de ses taxes, ce qui nous laisse songeur...

Françoise Laurent et Laurence Mathey-Maille reviennent plus précisément sur la poésie de Dudon (soit près de quatre-vingt-dix poèmes) en montrant sa place dans l'économie de l'œuvre du chanoine de Saint-Quentin : les poèmes n'y apparaissent ici nullement comme une ornementation littéraire, leur répartition et leur distribution, par rapport aux parties en prose, ne sont pas aléatoires. La prose raconte l'histoire, le vers est un espace où parle l'auteur, et c'est également là que se concentre la dimension politique de l'œuvre de Dudon. L'auteur s'y positionne par rapport aux faits rapportés, il surplombe alors les événements qu'il a racontés, les interprète, valide le fait qu'ils s'inscrivent bien dans le dessein de la Providence divine, en tire des leçons politiques et surtout y développe une conception du pouvoir princier sur la base des principes fondamentaux de la société chrétienne. Les parties versifiées ne distillent pas un message uniforme, mais celui-ci varie selon les livres consacrés à chacun des ducs : la conversion et le baptême pour Rollon ; la succession dynastique pour Guillaume Longue Épée ; le statut et le pouvoir du prince pour Richard I<sup>er</sup>. Les principes du bon gouvernement, énoncés dès Rollon, s'épanouissent au fil des biographies princières et aboutissent dans leur forme la plus élaborée pour Richard I<sup>er</sup> et (bien qu'il ne soit pas l'objet d'un livre) pour Richard II. On y met en exergue les qualités et les mérites du prince qu'incarnent désormais des Richardides autour de thèmes comme la piété, la justice, la paix et l'ordre et d'un idéal politique directement inspiré de la mission royale.

Philippa Byrne vient aussi nous rappeler les liens complexes qui s'élaborent entre le débat politique et les milieux de cour dont il émane ou auxquels il s'adresse. Pour la Sicile de Guillaume I<sup>er</sup> et de Guillaume II, les successeurs de Roger II, les productions en langue grecque (rappelons les traductions de Platon par Henri Aristippe) et latine (vue surtout à travers l'œuvre de Pierre d'Eboli, dédiée à Henri VI) s'insèrent dans la réflexion sur la nature du gouvernement, de la loi et de la justice, sur la procédure légale, les vertus personnelles des gouvernants et la manière de les encourager.

La poésie y apparaît plus que jamais comme un élément essentiel de la culture de cour et une de ses formes d'expression intellectuelle destinée à enrichir une éthique pour les membres de la cour. Il serait intéressant de confronter cette poésie grecque et latine à la poésie arabe du temps de Roger II et de Guillaume II, en particulier au genre de la *qasīda*, utilisée ici surtout à des fins de panégyrique. Certaines d'entre elles – par exemple celle d'Ibn Qalāqis (1137-1172), en faveur de Guillaume II – exaltent la puissance, l'efficacité et les capacités militaires des souverains siciliens, leur justice et leur fermeté, voire leur aspiration à un pouvoir universel ou au moins à les voir comme les meilleurs des souverains chrétiens<sup>18</sup>. Comme a pu le rappeler Annliese Nef, la réputation des souverains siciliens comme rois bâtisseurs et comme souverains universels et ordonnateurs du monde a trouvé deux modes d'expression privilégiés : l'architecture et la poésie arabe<sup>19</sup>.

Marie-Agnès Lucas-Avenel nous rappelle que Serlon de Bayeux avait la plume particulièrement acérée, qu'il s'agisse de défendre les fils de prêtres, de déplorer la vie menée par les femmes mariées, ou de s'en prendre à Gilbert, abbé de Saint-Étienne de Caen, la victime favorite de ses invectives. Inversement il mettait sa poésie au service de son protecteur, l'évêque Odon de Bayeux, et, semble-t-il, était aussi disposé à le faire à l'égard du vainqueur de la prise de Bayeux, Henri I<sup>er</sup> Beauclerc. La poésie, dans sa forme satirique, est ici un moyen d'expression utilisé à part entière et de manière délibérée pour se plaindre et surtout attaquer ceux contre lesquels Serlon récrimine, en maniant le ridicule et la caricature, le comique et le grotesque, cela jusqu'aux limites de l'impiété. La poésie est une arme ; Serlon revendique la toute-puissance de la satire et il prévient que la personne frappée par sa langue ne s'en tirera pas facilement.

Marie-Agnès Lucas-Avenel évoque un rire subversif et sans doute communicatif. De ce point de vue, il serait intéressant de rapprocher les usages faits de la poésie dans les mondes normands des *sirventes* mieux connus en France méridionale et bien étudiés par Martin Aurell<sup>20</sup>. De manière générale, le *sirventes* désigne toute pièce de vers qui contient une satire, faite de répréhension ou de plaisanterie. C'est une chanson relative à des sujets d'actualité, qui a pour but de dénigrer des personnages politiques<sup>21</sup>. N'aurait-on pas affaire à quelques pièces de ce genre en Normandie lorsqu'on relit le récit de la mort de Luc de la Barre rapporté par Orderic Vital<sup>22</sup>, après qu'Henri I<sup>er</sup> eut

18. A. Nef, « Dire la conquête et la souveraineté des Hauteville en arabe (jusqu'au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle) », *Tabularia*, Études : Mémoires normandes d'Italie et d'Orient », 2015 (DOI : 10.4000/tabularia.2139).

19. A. Nef, *Conquérir et gouverner la Sicile islamique aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles*, Rome, École française de Rome (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 346), 2011, p. 176 sq. (229) : « les souverains siciliens confient donc à la langue arabe, à des symboles et à des constructions d'origine islamique leur soin de porter leurs prétentions à exercer un pouvoir universel ».

20. M. Aurell, *La vielle et l'épée. Troubadours et politique en Provence au XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier (Collection historique), 1989.

21. *Ibid.*, p. 12 : « À l'époque médiévale, le plus efficace des moyens de diffusion de propagande idéologique pour pousser les hommes dans le sens d'une action politique déterminée est, sans contexte, le *sirventes*. »

22. Orderic Vital, *HE*, livre XII, 39, vol. 6, p. 352-355 ; sur Luc de la Barre voir aussi *ibid.*, p. 246, 247, 340.

battu les barons normands révoltés à la bataille de Bourgtheroulde (Rougemontier) en 1124 ? Le roi châtia durement plusieurs des chevaliers prisonniers et ordonna de faire arracher les yeux à Geoffroy de Tourville, à Odard du Pin et à Luc de la Barre. La rigueur de la sanction provoqua l'émoi de nobles personnages, à commencer par Charles le Bon, comte de Flandre, manifestement choqué par le traitement infligé à des chevaliers capturés à la guerre au service de leur maître. Henri lui répondit que les deux premiers étaient aussi ses vassaux et avaient donc trahi leur serment, se rendant coupables de parjure. Quant à Luc de la Barre, il n'avait pas prêté hommage au roi, mais après s'être un temps réconcilié avec le souverain, il s'était de nouveau attaché aux ennemis d'Henri et avait rallumé la haine contre ce dernier. Mais qu'avait fait Luc au juste ? Le principal reproche que formulait Henri à son égard est que Luc avait composé au sujet du roi des chansons irrévérencieuses (*indecentes cantilenas*) et les avait chantées publiquement pour l'outrager ; il semble bien avoir non seulement utilisé sa plume mais aussi la langue, comme Serlon le faisait ou menaçait de le faire. Comprenant qu'il n'allait pas échapper au cruel châtiment qui l'attendait, Luc préféra se heurter la tête contre les murs de sa prison et en mourut, au grand regret – ajoute Orderic Vital – de beaucoup qui connaissaient ses qualités morales (*probitates*) et sa *facetia*, c'est-à-dire ses bons mots, sa finesse d'esprit. Nous serions très curieux de connaître quelques-unes de ses *cantilenas* qui provoquaient ainsi la fureur d'Henri, mais dont l'auteur était apprécié de beaucoup, y compris visiblement d'Orderic Vital... Plus tard, dans un autre contexte, c'est un serviteur de Richard Cœur de Lion, Hugues de Longchamps, chancelier et justicier d'Angleterre, qui fut dénigré pour son usage des *serventes* et s'être servi de poètes qu'il avait fait venir de France<sup>23</sup>.

## Des réflexions à poursuivre

Pour terminer, je voudrais suggérer quelques prolongements, deux notamment qui ont plutôt trait à des groupes qui n'ont pas fait l'objet d'une approche spécifique dans le présent ouvrage mais qui ont été abordés par ailleurs. Durant cette rencontre il a été beaucoup question d'hommes et moins des femmes. Une créature féminine, une valkyrie, apparaît dans le *Haraldskvæði* ; l'épouse et la fille de Moriuhth nous sont mentionnées dans le poème du même nom ; la figure de Muriel de Wilton a également été évoquée au détour de la discussion sur Serlon. Dans le poème épistolaire de Baudri de Bourgueil adressé à Adèle de Blois, la princesse apparaît clairement comme la commanditaire du poème. Baudri souligne qu'Adèle aime la poésie et qu'elle consacre du temps aux livres. Elle sait manifestement apprécier les qualités des compositions poétiques et semble précisément savoir quel poème elle veut.

Cette allusion à Adèle nous renvoie non seulement aux femmes comme autrices ou commanditaires, mais aussi comme sujets de poésie politique. Nous connaissons peu d'autrices (seules quatre parmi les scaldes, par exemple), en revanche plusieurs

23. M. Aurell, « La croisade de Richard Cœur de Lion », séminaire « Poésie et politique ».

femmes furent commanditaires de poésies ou en inspirèrent les auteurs : Gunnor a été une des informatrices de Dudon, et l'un des poèmes fait l'éloge de la future duchesse<sup>24</sup>. Garnier de Rouen lui dédie, ainsi qu'à l'archevêque Robert, le poème *Moriuh*, dont le héros aurait également bénéficié de la sollicitude de la comtesse (non nommée) pour obtenir le rachat de sa femme et de sa fille<sup>25</sup>. Le rôle de Gunnor, comme informatrice de Dudon, et son patronage auprès d'autres poètes latins ont pu, selon Elizabeth Tyler, influencer le patronage de sa fille Emma de Normandie<sup>26</sup>. Il est vraisemblable qu'Emma patronna, aux côtés de son mari Cnut puis de ses fils, les auteurs qui fréquentèrent la cour anglo-danoise, où brillèrent plusieurs scaldes, et la reine patronna plus tard l'auteur de l'*Encomium Emmae reginae*<sup>27</sup>. C'est peut-être elle qui apparaît sans être nommée, mais en étant qualifiée de chaste veuve, dans le *Liðsmannaflokkr*, qui célèbre la victoire de Cnut<sup>28</sup>. Des femmes sont plus directement les cibles de poètes à des fins politiques. Les figures de Jézabel et Semiramis inspirèrent au début du XI<sup>e</sup> siècle des poèmes, parfois attribués à Garnier de Rouen. Le premier, sous la forme d'un dialogue entre une prostituée et un homme, a pu être interprété comme une satire politique contre Ælfgifu, la première compagne de Cnut le Grand<sup>29</sup>. Selon Elisabeth van Houts, le second de ces poèmes, *Semiramis*, est une satire de circonstance qui doit être replacée dans le contexte du remariage entre Emma de Normandie, veuve d'Æthelred II, et Cnut le Grand<sup>30</sup>.

À l'occasion, des femmes versifient elles-mêmes pour arriver à leurs fins ou inciter les hommes à l'action. Ce rôle est bien avéré dans la poésie eddique ou scaldique. Plus tard, dans un épisode du siège de Jérusalem lors de la première croisade, Orderic Vital rapporte que les femmes des assiégés montèrent sur le toit de leur maison et formèrent un chœur pour chanter une *cantilena* virulente contre les Francs, dont Orderic donne le texte – sans doute plus imaginaire que réel – et exhorter les Turcs à combattre les assiégeants. Aux chrétiens stupéfaits qui les écoutaient – et qui se faisaient expliquer les paroles par des interprètes, nous dit Orderic – le comte Conan interpréta le spectacle comme le signe d'un intense découragement des défenseurs

24. Dudon, IV, § 102, p. 264-265 : Dudon annonce qu'après la disparition d'Emma, fille d'Hugues le Grand, Richard I<sup>er</sup> épousera une princesse issue d'un lignage « dace » et en célèbre les qualités. Gunnor est également vantée dans un passage en prose (livre IV, § 125, p. 289).

25. E. van Houts, « Countess Gunnor of Normandy (c. 950-c. 1031) », *Collegium medievale*, vol. 12, 1999, p. 7-24 (18) ; J. M. Ziolkowski, *Jezebel. A Norman Latin Poem of the Early Eleventh Century*, New York, Peter Lang, 1989, p. 31.

26. E. Tyler, *England in Europe. English Royal Women and Literary Patronage, c. 1000-c. 1150*, Toronto, University of Toronto Press, 2017, p. 123.

27. *Ibid.*, p. 126.

28. E. van Houts, « Countess Gunnor... », p. 21.

29. E. Tyler, *England in Europe...*, p. 122-123.

30. E. van Houts, « A Note on *Jezebel* and *Semiramis*, Two Latin Norman Poems from the Early Eleventh Century », *Journal of Medieval Latin*, vol. 2, 1992, p. 18-24 [rééd. in E. van Houts, *History and Family Traditions in England and the Continent, 1000-1200*, Aldershot, Ashgate Variorum, 1999, n° IIIa] ; E. van Houts, « Countess Gunnor... », p. 20.

auxquels ces femmes tentent de faire honte en s'adressant directement aux Francs. Ces femmes, ajoute-t-il, « croient nous effrayer et nous tromper par leurs propos frivoles (*frivolis allegationibus*) »<sup>31</sup>, avant d'y opposer la résolution des Francs, guidés par un conseil viril ou mieux céleste, qui conduit à l'attaque menant à la chute de la ville.

Il est plus souvent question des élites laïques et ecclésiastiques que des groupes plus modestes de la population. Sans doute figurent-ils parmi les captifs qu'évoque Jean-Louis Parmentier, à en juger par les montants modestes auxquels sont achetés ou rachetés Moriut et sa famille, réduits en servitude après avoir été enlevés par les vikings. Encore ceux-là s'en sortent-ils vivants et n'iront pas combler les fossés d'une ville assiégée comme ce fut le cas, à en croire Abbon, d'autres prisonniers capturés par les assaillants. Le moine de Saint-Germain évoque également des paysans dont il n'a guère autrement été question. La révolte et les revendications paysannes ne sont cependant pas inconnues de la poésie normande<sup>32</sup>. Le célèbre récit fait par Guillaume de Jumièges de la révolte des paysans peu après l'avènement de Richard II est repris et amplifié au XII<sup>e</sup> siècle par Wace et Benoît de Sainte-Maure<sup>33</sup>. Le premier en tire un récit, qu'il recompose complètement, où il se fait l'écho des revendications paysannes contre la seigneurie et place dans la bouche des chefs du mouvement de véritables appels à la conjuration qui, en fin de compte, ne débouchent sur rien d'autre que la violence exercée contre les rustres. Le second, Benoît, se montre beaucoup plus hostile aux paysans, à plus forte raison s'ils portent les armes, en rajoute sur les motifs subversifs des révoltés et se complait à décrire les supplices qui leur sont finalement réservés. Au siècle suivant, la *Complainte des vilains de Verson*<sup>34</sup>, composée par le prévôt du domaine montois de Verson, si elle se montre moins violente, n'en dresse pas moins un portrait plein de mépris des vilains du domaine prospère des moines, dans un contexte de tension sociale qu'aggrave manifestement la rédaction du censier de l'abbaye dont la *Complainte* occupe les premiers feuillets du manuscrit<sup>35</sup>... Rares sont les portraits positifs des paysans dans la poésie des siècles médiévaux, encore qu'à ma connaissance, il n'existe pas d'étude sur le sujet et quelques exemples, comme la *Rígsþula*, montrent le contraire lorsqu'il s'agit d'évoquer le paysan libre, le *bónði*, que l'auteur anonyme de ce poème eddique démarque très nettement de l'esclave qui cumule les traits péjoratifs<sup>36</sup>.

31. Orderic Vital, *HE*, livre IX, 15, vol. 5, p. 166.

32. M. Arnoux, « Classe agricole, pouvoir seigneurial et autorité ducale. L'évolution de la Normandie féodale d'après le témoignage des chroniqueurs (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) », *Le Moyen Âge*, vol. 98, n° 1, 1992, p. 35-60.

33. M. Arnoux, *Le Temps des laboureurs. Travail, ordre social et croissance en Europe (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Albin Michel, 2012, p. 115-125.

34. Publiée dans V. Hunger, *Histoire de Verson*, Caen, E. Brunet, 1908, n° 17, p. 25-26.

35. M. Arnoux, « Classe agricole... », p. 36-37.

36. *Rígsþula* § 14-25, R. Boyer (trad.), « Le Chant de Rígr », *L'Edda Poétique*, Paris, Fayard, 1992, p. 142-154 ; F.-X. Dillmann, « La *Rígsþula*. Traduction française du poème eddique », *Proxima Thulé. Revue d'études nordiques*, vol. 5, 2006, p. 59-72.

Ces quelques remarques viennent seulement abonder un propos qui est déjà fort riche dans un volume qui inspirera, gageons-le, d'autres études comparatives et l'édition ou la réédition de textes poétiques dont il n'est plus nécessaire de souligner l'intérêt pour les historiens, les linguistes et les littéraires.

Pierre BAUDUIN  
*Université de Caen Normandie*